

ACADEMIE DE RENNES

ETABLISSEMENT
Collège Georges Brassens
35650 LE RHEU

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2016/2017
Numéro de séance : 6
Date de convocation : 06/10/2016
Présidence de : M. DANDIN, Principal

Quorum : 15
Nombre des présents : 19
Nombre d'absents excusés : 10

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°
Modification de l'Ordre du jour. Approbation du procès-verbal du 28 juin 2015.					
<u>I- Affaires pédagogiques et Vie scolaire.</u> 1 - Bilan de rentrée 2 - Bilan de l'orientation et des examens 3 - Répartition des IMP attribués en juin 2015 4 - Projet de programme d'information et d'orientation 5- Voyage scolaire à Londres					
<u>II - Affaires administratives et financières</u> 1 - Convention dispositif relais avec le collège Les Chalais 2 - Tarif 2017 3 - Acceptation du don du comité de jumelage et affectation 4 - Répartition de fonds sociaux 5 - Crédits globalisés 6 - Sortie d'inventaire 7 - Convention football gaélique, haltérophilie, rugby et cross collège 8 - Prélèvement sur fonds de réserve					

Signatures

Le Président



Le Secrétaire



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 01 octobre 2015

Qualité	Titulaires	Suppléants		
		Nom – Prénom	P	A E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	x	
	Adjoint	THEPAUT Françoise	x	
	Gestionnaire	NICOLAS Philippe	x	
	CPE	GAILLARD Michel	x	
Elus locaux			
	Collectivité de rattachement	COULOMBEL Ludovic	x	
	Groupement de commune	BILLARD Armelle	x	
	Commune siège	PITTOIS Yannick	x	
	Commune siège	PETARD – VOISIN Mme		x
Personnalité qualifiée			
		GAY Mathilde		x
Total	9		7	2
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BEDELET Jean-Marie	x	
		TEXIER Christèle		x
		GOMEZ Nelly	x	
		DELEBECQUE Christophe	x	
		AUFFRET-LEGAVRE Christelle	x	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LEGEAIS Vincent	x	
		FAVREAU Marion		x
		LECORGNE Franck	x	
		BLOUTIN Jeannine		x
		MEREL Martine		x
Total	10		6	4
				2
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	PETIT Patricia	x	
		CANS Olivier		x
		BOSCHER Eric	x	
		NICHOLAS Gwenaëlle	x	
		MUNIER Marie-Christine		x
	Elèves	DESRUE Sophie		x
		CLAUSSE David		x
		MUSAKO Loïs		x
		BISSOMBOLO Bourgeois		x
		RAMEL Aziliz	x	
Total	10		4	6

Ouverture de la séance : 17H30

Modification de l'ordre du jour :

Affaires pédagogiques et vie scolaire

5. Voyage scolaire à Londres

Affaires administratives et financières

7. Conventions haltérophilie, rugby, cross du collège

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès verbal du 28/06/2016

Adopté

1 abstention

RUBRIQUE I. Affaires pédagogiques et vie scolaire

1. Bilan de rentrée

M. le Principal présente le bilan de rentrée.

La structure pédagogique est la suivante : 30 divisions.

- 8 classes de 6^e pour 211 élèves
- 8 classes de 5^e pour 217 élèves
- 7 classes de 4^e pour 194 élèves
- 7 classes de 3^e pour 203 élèves

Soit 825 élèves.

L'augmentation des effectifs depuis quelques années traduit le dynamisme et l'attractivité de l'établissement. Il pose aussi un certain nombre de contraintes en termes d'occupation des salles, de restauration et de circulation. On atteint la limite pour ce qui est de l'occupation de la salle d'éducation musicale.

Un représentant des enseignants fait remarquer que 3 collègues sont obligés de tourner sur 8 salles différentes.

Mme la Principale Adjointe précise que dans cet établissement de nombreux enseignants ont une salle attitrée.

Des travaux sont prévus pendant les vacances d'automne pour agrandir le self.

Un représentant des agents précise que 80 repas de plus sont servis cette année par rapport à l'année dernière.

Une réflexion est engagée quant à la circulation dans les couloirs.

Cette augmentation des effectifs va de paire avec une augmentation de la DGH qui atteint 903,5 heures.

Tous les enseignants ont été nommés à la rentrée. Il y a de nouveaux collègues titulaires et 6 enseignants stagiaires. 1 ETP agent supplémentaire a été affecté à l'établissement et 1,25 ETP pour les ASEN.

Un représentant du Conseil Départemental s'interroge sur la scolarisation au collège des enfants de Saint-Gilles.

M. le Principal indique qu'il n'a pas apporté le tableau des effectifs 6^{ème} par école d'origine et ne peut donc pas apporter d'éléments. Il précise que la question des prévisions d'effectifs sera abordée lors du conseil d'administration sur la DGH en février prochain. M. le CPE indique que le chiffre de 50 % n'est pas atteint.

M. le Principal évoque l'importance, en termes de prise en charge des élèves mais aussi de nombre, des trois protocoles utilisés dans l'établissement :

- le PAP (plan d'accompagnement personnalisé)
- le PAI (projet d'accueil individualisé)
- le PPS (projet personnalisé de scolarisation)

Il souligne l'implication de tous les personnels, infirmière, assistante sociale, CPE, enseignants dans la mise en œuvre et le suivi au quotidien de ces différents protocoles.

Un représentant des enseignants fait part en effet des difficultés rencontrées dans la mise en place de ces protocoles du fait de leur diversité et de leur nombre croissant.

Par ailleurs, on observe des inégalités dans leur nombre d'une classe à l'autre. L'importance de la coordination avec le primaire est soulignée. Enfin, il semble que certaines informations ne circulent pas bien en particulier pour les élèves issus du privé.

Les parents interrogent la gestion par le collège de ces différents protocoles. Ils souhaitent solliciter les enseignants pour la mise en place de référents, en particulier pour la dyslexie. Ils souhaitent également

un lien plus fort entre le corps médical et le corps des professeurs.

M. le Principal souligne la nécessité de mettre en œuvre plus d'information et de la formation. Il faudra certainement envisager des formations face à l'augmentation croissante de ces protocoles et particulièrement pour le PAP. Il indique que le CESC pourrait se saisir de ce dossier dans le cadre de ses missions.

Les enseignants évoquent les difficultés à individualiser dans des classes de 30 et l'augmentation de la charge de travail.

Un parent précise qu'un travail a été engagé au lycée de Bruz sur la mise en place des PAP et propose de prendre contact.

M. le Principal annonce les projets de voyages linguistiques en troisième. Il rappelle que l'an dernier, le conseil d'administration avait délibéré sur le projet de voyages scolaires 2016-2017 fondé sur une ambition : permettre à chaque élève de participer à un voyage scolaire à l'étranger avec comme point commun à tous les voyages, le développement durable, dans le cadre notamment des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires).

M. le Principal termine ce point en informant le conseil d'administration des nombreuses sorties pédagogiques qui seront organisées dans l'établissement tout au long de l'année en précisant qu'il n'est pas en capacité de présenter *a priori* un programme complet de ces sorties pédagogiques dans la mesure où celles-ci ne sont pas connues en début d'année.

La réforme du collège se met en place progressivement.

Les enseignants regrettent un manque de clarté et des interrogations encore nombreuses en particulier sur l'évaluation des élèves au DNB.

Les parents évoquent la question des manuels. M. le Gestionnaire précise qu'un choix a été fait. Les enseignants rappellent qu'il n'y a pas de manuel en sciences.

M. le Principal précise qu'une dotation supplémentaire a été attribuée à l'établissement mais elle est insuffisante pour couvrir l'ensemble des besoins, tout au plus acheter une série de manuels. Cette subvention s'ajoutera aux reliquats et ceux-ci compléteront la dotation de l'an prochain et permettre l'achat de plusieurs séries de manuels.

M. le Principal termine ce point sur la rentrée sur la sécurité des personnes et des biens dans l'établissement et annonce l'organisation d'un exercice de sécurité de type « mise à l'abri » le lundi 10 octobre. Entre 5 et 6 exercices sont prévus cette année. 2 à 3 exercices incendie et 3 autres exercices de nature différente (confinement, mise à l'abri...).

Les parents souhaitent évoquer la restructuration du collège.

M. le Principal indique ne pas avoir reçu de courrier officiel à ce sujet.

Les représentants du Conseil Départemental reviennent sur la rénovation du self et sur celle du toit-terrasse. La restructuration n'aura pas lieu avant 3 ou 4 ans. Ils soulignent que le département a un important retard à récupérer sur l'ensemble du département. Ils précisent également la difficulté à anticiper les mouvements démographiques à long terme pour ajuster au mieux les prévisions d'effectifs des différents collèges et répondre aux besoins.

2. Bilan de l'orientation et des examens

M. le Principal présente les résultats en mettant en évidence les très bons résultats obtenus par l'établissement : 45 % de mentions B et TB avec aussi trois élèves sur quatre qui obtiennent une mention. Il précise que 19 élèves n'ont pas obtenu l'examen, une analyse précise de chacun des parcours scolaires de ces élèves serait utile et de nature à fournir des éléments de réflexion.

Il souligne que le taux de passage en 2^{de} GT est de 78,8 % (68,7 pour le département, 66,2 pour l'académie, 64,3 au niveau national).

1 seul élève se retrouve à ce jour sans solution.

Un document d'accompagnement précisant les résultats et l'évolution sur les cinq dernières années est distribué aux membres du conseil d'administration.

3. Répartition des IMP (indemnités pour missions particulières)

M. Le Principal présente les modalités d'attribution des IMP pour l'année scolaire 2016-2017. Une délibération est nécessaire pour avis du conseil d'administration.

A l'occasion de cette présentation, un débat s'engage sur la nécessité d'avoir des IMP d'administrateurs réseaux pour gérer un parc informatique de plus en plus important.

Un document d'accompagnement précisant le nombre et la répartition des IMP est distribué aux membres du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité – Délibération n° 7

4. Projet de programme d'information et d'orientation

M. le Principal présente le programme annuel d'information et d'orientation. Il précise que ce programme est un tableau de bord qui retrace de manière synthétique l'ensemble des actions proposées aux élèves (un grand nombre concerne les élèves de troisième).

Un document d'accompagnement est distribué aux membres du conseil d'administration.

Une enseignante indique que le projet « école en entreprise » est en attente faute de réponse de la part des entreprises.

L'importance des « midis de l'orientation » est soulignée par les représentants des parents

Adopté à l'unanimité - Délibération n°12

5. Voyage scolaire à Londres

M. Le Principal présente le voyage scolaire à Londres. D'une durée de 5 jours, du 5 au 9 mars 2017, il concernera 43 élèves des classes de 301-azur et 302-neige . C'est un séjour organisé par une enseignante avec la ligue de l'enseignement. La somme maximale demandée au famille sera de 320 €

Adopté à l'unanimité – Délibération n° 2

RUBRIQUE II. Affaires administratives et financières

1. Convention dispositif relais avec le collège Les Chalais

M. Le Principal présente le fonctionnement du dispositif Relais et demande au conseil d'administration de l'autoriser à signer la convention avec l'établissement support du dispositif avec un coût pour l'établissement de 100 euros.

Adopté à l'unanimité – Délibération n° 5

2. Tarif 2017

M. Le Principal indique que dans le cadre de la préparation du budget 2017 qui sera présenté au prochain conseil d'administration, un certain nombre de tarifs doivent être proposés pour vote à ce conseil d'administration. Ces tarifs concernent le montant de la demi-pension pour les élèves et les commensaux et toute une série de tarifs à soumettre aux membres du conseil d'administration (location de certaines salles de l'établissement, dégradation des manuels scolaires, ...)

Un document d'accompagnement est distribué aux membres du conseil d'administration.

M. le Gestionnaire présente ensuite dans le détail les nouveaux tarifs :

Une hausse importante de 13 % du prix du repas pour les collègues au dessus de l'indice 465 est soulignée par un représentant des enseignants.

M. Le Principal rappelle que l'établissement a des tarifs au niveau plancher et que mécaniquement tout relèvement de ce tarif par le Conseil Départemental a un effet immédiat sur les nouveaux tarifs de l'établissement.

Les représentants du Conseil Départemental soulignent la nécessité d'harmoniser les tarifs entre les établissements.

Adoptés - 1 vote contre – Délibérations n° 6, 8 et 13.

3. Acceptation du don de comité de jumelage et affectation

Le comité de jumelage Le Rheu-Grasbrunn a effectué un don de 350 euros pour l'échange scolaire avec la ville de Munich.

M. Le Principal indique aux membres du conseil d'administration qu'il a adressé un courrier de remerciements au comité de jumelage. Il faut une autorisation du conseil d'administration pour permettre à M. Le Principal d'ordonner un ordre de recette

Adoptées à l'unanimité - Délibération n° 4

4. Répartition de fonds sociaux

M. Le Principal indique que lors de la présentation du budget 2016, le montant des fonds sociaux n'était pas connu et qu'une estimation de son montant avait été effectuée. Le montant des fonds sociaux a été notifié à l'établissement et s'élève à 2392 euros.

M. Le Principal propose la répartition suivante :

- 892 euros pour le fonds social des cantines
- 1500 euros pour le fonds social collégien

Un document d'accompagnement est distribué aux membres du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité - Délibération n° 14

5. Crédits globalisés

M. Le Principal a évoqué ce point dans le bilan de rentrée.

Les crédits globalisés sont des crédits d'État et M. Le Recteur a décidé d'attribuer à l'établissement une dotation complémentaire de 1445,5 euros pour l'établissement.

M. Le Principal rappelle que l'option retenue par l'établissement n'est pas de les utiliser cette année scolaire mais de les affecter à la ligne manuels scolaires pour une utilisation l'an prochain.

Adoptés à l'unanimité - Délibération n° 10.

6. Sortie d'inventaire

M. le Gestionnaire présente la liste des biens proposés à la désaffectation simplifiée suivie d'une mise au rebut.

Un document d'accompagnement est distribué aux membres du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité - Délibération n° 3

7. Convention football gaélique, haltérophilie, rugby et cross collège.

M. Le Principal donne lecture de quatre conventions et demande l'autorisation au conseil d'administration l'autorisation de les signer. Les trois premières conventions concernent les enseignements d'éducation physique et sportive (EPS) :

- avec le club de football gaélique Ar Gwazi Gouez de Rennes et s'inscrit dans l' EPI eps- anglais en classe de 3^e.
- avec la section rugby du club de Le Rheu (des projets menés par l'Association Sportive ou les enseignants d' EPS).
- avec le sporting club de Le Rheu pour la mise à disposition d'une salle d' haltérophilie (des projets menés par l'Association Sportive ou les enseignants d' EPS).

La quatrième convention concerne la mise en place d'un dispositif prévisionnel de secours pour le cross du collège organisé le jeudi 10 novembre prochain.

Adoptées à l'unanimité - Délibérations n° 9, 11, 15 et 16.

8. Prélèvement sur fonds de réserve

M. le Principal demande au conseil d'administration l'autorisation d'effectuer un prélèvement sur les réserves disponibles du SRH (service restauration hébergement) pour l'achat de tables et de chaises en conséquence de l'agrandissement du restaurant scolaire)

Adopté à l'unanimité - Délibération n° 10.

L'ordre du jour est épuisé, il n'y a pas de questions diverses.
La séance est levée à 20h20